

Arrêté de la DACS du 12 octobre 2009 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0922814A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'article L. 822-7 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-35 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2005 portant désignation du magistrat chargé du ministère public devant la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Limoges ;

Vu la proposition du procureur général près la cour d'appel de Limoges en date du 29 septembre 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Est désigné pour exercer les fonctions de ministère public auprès de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Limoges :

M. Henri Perret, avocat général près ladite cour, titulaire, en remplacement de M. Jean-Claude Clément, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 12 octobre 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
et par délégation :
La sous-directrice du droit économique,
C. GUÉGUEN